

DES ALTERNATIVES À LA DÉCHETERIE

LE COMPOSTAGE

Tous les biodéchets (déchets alimentaires et végétaux du jardin) peuvent être compostés en respectant quelques règles simples :

- Varier les apports de matières humides (*déchets de cuisine, marc de café, tonte fraîche*) et sèches (*cartons bruns, broyat de bois, tonte sèche, feuilles mortes, sopalin...*)
- Conserver une humidité suffisante pour la faune du compost (60%)
- Brasser régulièrement pour éviter les nuisances et réactiver la dégradation de la matière.

DES QUESTIONS SUR LE COMPOSTAGE ?

Des formations animées par notre maître composteur ont lieu près de chez vous !

Pour plus d'informations ou pour commander un composteur, contacter notre service
02 99 70 34 34 (choix n°1)

ou via le site de
REDON Agglomération



ou la page Facebook :
Environnement – REDON Agglo

2 VOLUMES AU CHOIX

	Moyen 300L	Grand 400L
TARIF :	31 €	38 €
Encombrement au sol (mm) :	700	770
Poids (kg) :	20	22

En option :
un bio-seau à 3,50€ et un mélangeur à 2,50€

LE MULCHING

C'est un principe de tonte de la pelouse, il suffit d'enlever le bac de la tondeuse et de laisser l'herbe sur place. Il est possible également d'acheter un kit mulching à adapter sur la tondeuse. L'herbe coupée permet de préserver l'humidité de la pelouse l'été et donc la vie des sols.

LA HAIE SÈCHE

C'est un muret de branchages contenus horizontalement entre des piquets enfoncés dans le sol ; une véritable clôture qui s'intègre de façon décorative dans le jardin. Formidable abri pour les différents animaux : insectes, oiseaux, hérisson..., la haie sèche favorise la biodiversité au sein du jardin et ne nécessite que peu d'entretien contrairement à une haie classique.

LE PAILLAGE

Feuilles mortes, pelouse sèche, coquilles d'huîtres, petits branchages, broyat de bois, tout est bon pour pailler les différents espaces du jardin. En effet, un sol n'est jamais nu dans la nature. Le paillage récolté par le broyage peut-être répandu aux pieds des arbres, des haies, des parterres et même sur le potager.

LE BROyage

Enfin, il est possible d'acheter ou louer un broyeur auprès d'enseignes spécialisées, de faire appel à un professionnel ou contacter le service de broyage à domicile. Le broyat peut ensuite être utilisé au jardin pour pailler ou équilibrer les apports dans votre composteur.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
contact@redon-agglomeration.bzh - 02 99 70 34 34 choix 1